

Cavités dangereuses

? Quel est le problème ? Ce qu'il faut savoir...

- De nombreuses espèces animales, qui sont dites cavicoles, recherchent pour se reproduire des **anfractuosités déjà creusées** et inspectent parfois des **cavités artificielles** qui leur paraissent adéquates mais qui se révèlent être de véritables pièges dont elles restent prisonnières.
- **Des trous situés à ras du sol** constituent également un danger pour les petits mammifères, les amphibiens et les reptiles qui tombent dedans.
- **L'étroitesse des tuyaux** empêchent les oiseaux de déployer leurs ailes pour en sortir, les parois lisses ne permettent pas aux animaux de s'agripper. L'issue est alors toujours fatale, avec une mort qui intervient après plusieurs jours de privation d'eau et de nourriture. Si la cavité est remplie d'eau, c'est la noyade assurée.



les bouteilles en verre abandonnées en pleine nature constituent des pièges mortels pour les micromammifères : on a retrouvé 7 rats des moissons morts dans des bouteilles de bière jetées en bord de Saône.



© Brigitte Grand



Les cavités dangereuses

Elles sont réparties partout sur le territoire, aussi bien à la ville qu'à la campagne.

- Si **les poteaux téléphoniques métalliques** sont neutralisés dans leur grande majorité ou sont maintenant obstrués en usine, il peut en rester qui n'ont pas été bouchés ou dont l'obturateur s'est détaché. **Certains poteaux ont été revendus à des particuliers** et sont utilisés comme **piquets de clôture, piquets de fil à linge, panneaux publicitaires, etc.** Les **supports de panneaux de signalisation**, la plupart du temps non obturés, sont désormais les poteaux dangereux les plus abondants sur le territoire.



- **Nos habitations et nos jardins** peuvent receler des cavités dangereuses : **cheminées** notamment celles inutilisées ou condamnées, **gouttières, regards de compteurs d'eau ou d'égouts, vides sanitaires, étais, fosses diverses, composteur et poubelles, piscines et abreuvoirs...** Bref, toute structure n'offrant pas d'issue possible à un animal tombé dedans. On trouve aussi de **nombreux pièges sur les chantiers** : parpaings, plots de circulation...

Comment agir ?



Les espèces concernées

Les **poteaux métalliques** constituent des pièges principalement pour les oiseaux cavicoles :

mésanges, rougequeues, rougegorge, moineaux, chevêche, mais peuvent l'être pour des oiseaux qui les utilisent comme perchoir : **tariers, bruant proyer, alouette des champs, faucon crécerelle** ou des mammifères grimpeurs comme l'**écureuil**, le **loir** et le **lérot**, voire la **martre** ou la **fouine**.

Les espèces qui se reproduisent dans les bâtiments sont celles qui se retrouvent le plus souvent coincées dans les conduits de cheminée : **effraie** et **chevêche, chauve-souris**.



Les **trous au ras du sol** sont surtout des pièges pour la petite faune terrestre : **hérisson, serpents et lézards, salamandre, micromammifères** (souris, mulots, campagnols...), **crapauds** et **grenouilles**.

Repérer :

- Inspecter les poteaux creux métalliques au bord des routes (poteaux téléphoniques, panneaux...), dans les lieux publics.
- Lors de vos promenades, être attentifs à tout ce qui pourrait constituer des pièges pour la faune : abreuvoir, manchons de protection de plantation, regards d'égout ou d'irrigation, fosses diverses, etc....
- Vérifier : cheminées, gouttières, piscine, composteurs, poubelles....



Informez :

- Le propriétaire, l'entreprise, ou la collectivité concernés. S'il s'agit d'un poteau téléphonique, notez le numéro affiché sur la languette située sur le poteau et prévenez la SHNA-OFAB.
- Avertissez la mairie s'il s'agit de panneaux routiers ou publicitaires, de poteaux dans un lieu public.
- Dans le cas d'un particulier, informez-le du problème et proposez-lui votre aide pour neutraliser la cavité dangereuse.



Neutralisez :

- Obturez les poteaux creux avec des branchettes, du grillage ou de la terre. Bouchez les cavités situées au ras du sol ou installez un dispositif permettant la remontée des animaux (branches, grillage...).
- Des dispositifs anti-noyade peuvent être proposés aux agriculteurs pour les abreuvoirs (grillage avec plan incliné). Posez un grillage en haut de vos cheminées et de vos gouttières. Bâchez vos stocks de parpaings ou briques.

En cas de découverte d'un animal blessé, contactez le centre de soin de votre secteur.



Réalisation :



Avec le soutien financier de :

